



Draguignan

magazine

Élections municipales, mode d'emploi





CITOYENNETÉ
Élections municipales 2026
4 à 7

HABITAT
Des aides pour votre logement
8

SÉCURITÉ
Un groupement de surveillance nocturne
9

TRAVAUX
10 à 12

SPORT
13



ACTUS
14

SOCIAL
Au plus près des familles
16

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Les réalisations du budget participatif
18

COMMERCES
19

EXPRESSION POLITIQUE
20

PRATIQUE
22



Nous sommes en 2026. Le Conseil municipal et moi-même en qualité de maire de Draguignan, vous présentons tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

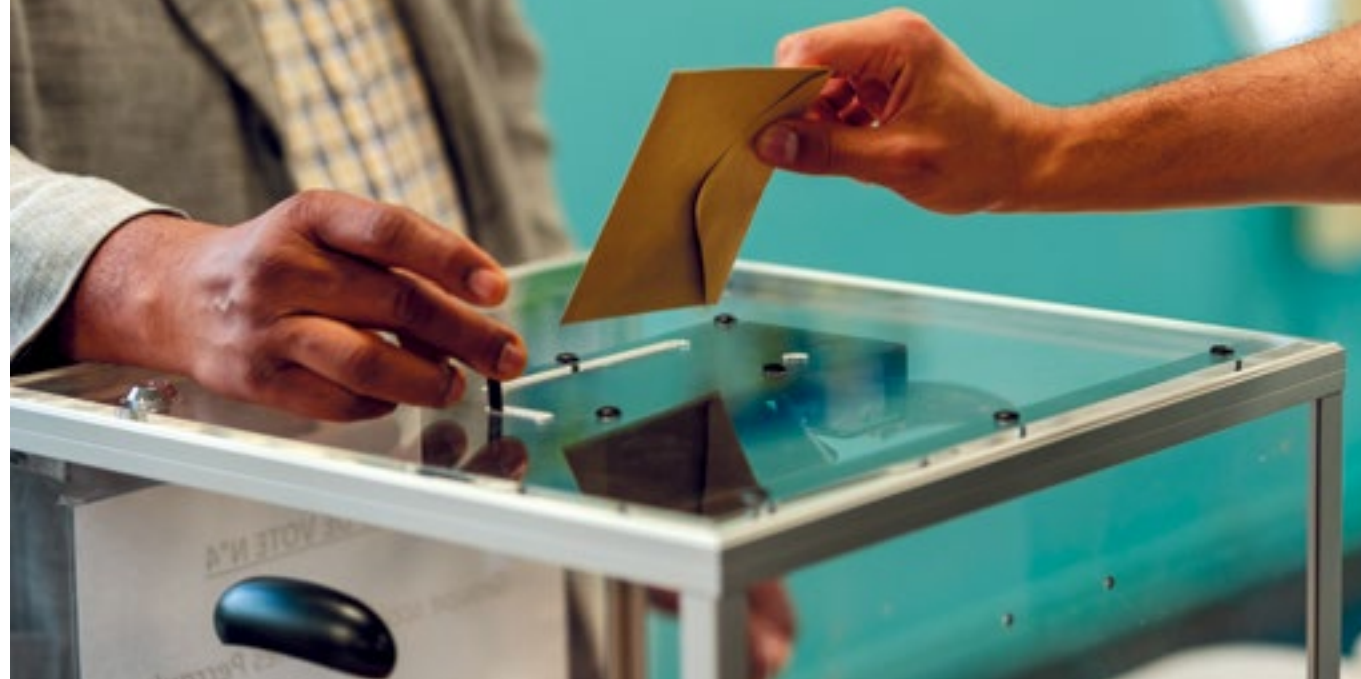
Vous découvrirez dans ce magazine l'actualité communale de ces dernières semaines avec un dossier sur l'organisation pratique des élections municipales.

Votre prochain magazine paraîtra en mai prochain.

Sincèrement.

Richard Strambio
Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Élections municipales 2026



Quel est le rôle du maire ?

Exécutif de la commune



Il prépare et exécute les décisions du Conseil municipal.



Il est le chef de l'administration communale.



Il est chargé des pouvoirs de police.



Il prend des arrêtés municipaux.



Il représente la commune en justice.

Représentant de l'État



Il est officier de l'état civil.



Il est officier de police judiciaire.



Il organise les élections.



Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales



Il est chargé du recensement citoyen.



Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune.

Les prochaines élections municipales se tiennent les dimanche 15 et 22 mars. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter. Rappel du mode de scrutin et du rôle du maire.

Comment est élu le maire ?

Contrairement à une idée reçue, les électeurs ne votent pas directement pour le maire, mais pour une liste. Ils élisent pour 6 ans les membres du Conseil municipal et les représentants de l'Assemblée communautaire Dracénie Provence Verdon agglomération.

C'est lors du Conseil municipal d'installation que ces représentants votent pour élire le maire et ses adjoints. Dans la majorité des cas, le chef de file de la liste qui remporte l'élection est élu maire.

Au regard de l'évolution de la population dracénoise, le Conseil municipal sera composé à partir des prochaines élections de 43 membres, contre 39 actuellement. La liste arrivée en tête obtient d'office 22 sièges, puis les 21 sièges restants sont répartis entre les listes à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Seules les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés sont admises à la répartition des sièges.

À ce jour, la majorité dispose de 31 sièges, et les trois groupes de l'opposition se partagent les 8 sièges restants, conformément à la répartition des voix des élections de 2020.

Trois nouveaux bureaux de vote

Du fait de l'évolution de la ville, trois bureaux de vote ont été redécoupés car leur nombre d'électeurs a augmenté. Cette opération permettra de fluidifier les opérations de vote, le dépouillement et les transmissions des résultats. Draguignan dispose désormais de 29 bureaux de vote contre 26 auparavant.

Les nouveaux bureaux de vote sont les suivants :

- le numéro 27, gymnase COSEC 2, dédoublant le numéro 9, école Paul Arène ;
- le numéro 28, faculté de droit, dédoublant le numéro 17, école Alphonse Daudet ;
- le numéro 29, collège Ferrié 2, dédoublant le numéro 20, école Pierre Brossolette.

Près de 2 400 électeurs sont concernés par un changement de bureau de vote pour le prochain scrutin des élections municipales. Un courrier leur a été envoyé début janvier, par le service des élections, afin de les informer de leur nouvelle affectation. Il sera possible de vérifier, avant le jour des scrutins, le lieu de votre bureau de vote :

- la carte d'électeur qui sera envoyée par La Poste, quelques jours avant le scrutin, contiendra le numéro et le nom du site du nouveau bureau de vote.
- l'affectation d'un bureau de vote sera également vérifiable sur service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47#2

Ce redécoupage des bureaux de vote a été validé par la préfecture du Var au cours de l'été 2024 et est effectif depuis le 1^{er} janvier 2026.

Ce qui change en 2026

L'évolution de la population a une influence sur la composition du Conseil municipal. La population ayant augmenté en janvier 2026, le nouveau Conseil municipal de mars prochain ne comptera plus 39 mais 43 membres.

Il existe trois catégories de chiffres de population :

- la population "municipale", soit les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. Elle est passée de 40 789 en 2025 à 40 826 en 2026 ;
- la population "comptée à part", qui sont les personnes qui résident dans la commune pour leurs études, dans un établissement de santé, une caserne, etc., mais qui ont leur résidence habituelle dans une autre commune. Elle est passée de 819 en 2025 à 791 en 2026 ;
- la population "totale", qui est la somme des deux précédentes. Elle est passée de 41 608 en 2025 à 41 617 en 2026.

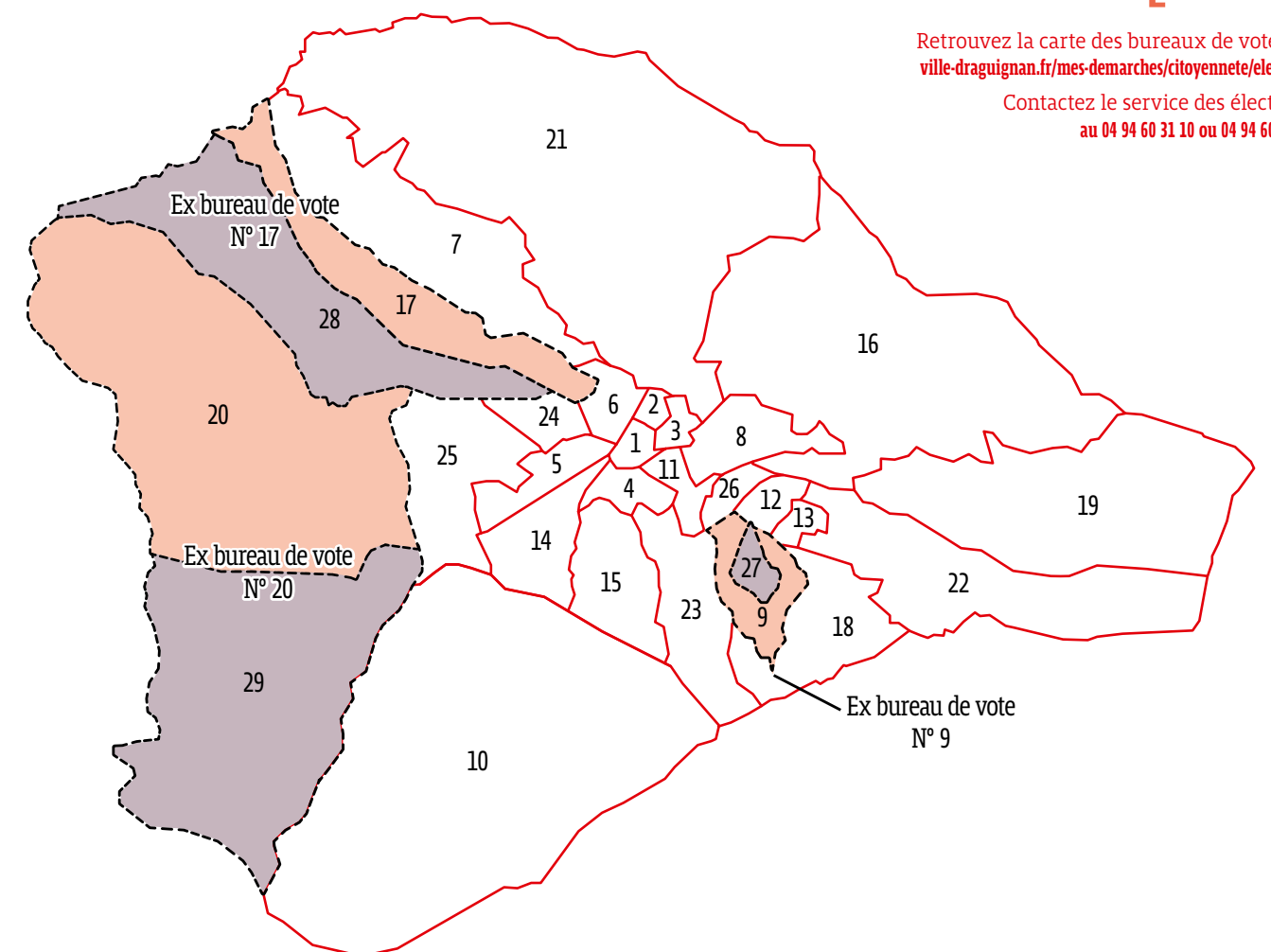
Il s'agit des chiffres des populations légales de référence au 1^{er} janvier 2023 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026 (source : Insee).

La carte des 29 bureaux de vote de Draguignan

Plus d'infos

Retrouvez la carte des bureaux de vote sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/citoyennete/elections

Contactez le service des élections
au 04 94 60 31 10 ou 04 94 60 31 12



Pensez à la procuration

Vous ne pouvez pas vous rendre aux bureaux de vote les 15 et 22 mars ?
Faites une procuration en ligne, c’est simple et rapide.

Si vous savez que, le jour du scrutin, vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance, quelle que soit sa ville de résidence. Cette personne pourra voter selon vos consignes et dans votre bureau de vote. Pour ce faire, rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr
Vous aurez besoin de récupérer auprès de votre mandataire :

- soit son numéro d’électeur et sa date de naissance ;
- soit toutes ses données d’état civil et sa commune de vote.

Une fois la demande en ligne complétée, déplacez-vous au commissariat de Police, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

Pour faciliter le vote des personnes qui ne peuvent manifestement pas se déplacer en raison de maladies ou d’infirmités graves, les officiers et agents de Police judiciaire peuvent recueillir les demandes de procuration au domicile de ces personnes. Dans ce cas, la demande de déplacement à domicile doit être formulée par écrit et être accompagnée d’une attestation sur l’honneur indiquant que l’électeur est dans l’impossibilité manifeste d’être présent.

Lorsque votre procuration est acceptée, vous recevez un mail de confirmation. Sachez qu’un électeur ne peut avoir qu’une seule procuration établie en France. Vous ne pouvez pas donner procuration à un mandataire s’il en a déjà une.

En cas de demande tardive, compte tenu des délais d’acheminement et de prise en compte de votre procuration, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place. Une procuration reçue trop tardivement pour un premier tour pourra néanmoins, en fonction de la date de validité choisie, être utilisée pour l’éventuel second tour.



Fin d’inscription sur les listes électorales

L’inscription sur les listes électorales pour les élections municipales est possible jusqu’au 6 février.

Si vous êtes inscrit après le 6 février auprès du Service des élections, vous ne pourrez pas voter lors des élections municipales organisées les 15 et 22 mars prochains. Toutefois, votre inscription vous permettra de voter lors du prochain scrutin.

Une procédure 100 %
dématérialisée

Pour toutes les personnes disposant de l'application France Identité, la procédure de procuration est 100 % dématérialisée. Plus besoin de vous déplacer pour la faire valider.

Avec mon identité numérique certifiée France Identité

Sans l'identité numérique certifiée

Pas besoin de me déplacer

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration

Pour profiter de cette démarche entièrement en ligne, il suffit de disposer de la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire et d'une identité numérique certifiée. Cette certification s'obtient en quelques étapes :

- téléchargez l'application France Identité sur votre smartphone ;
- lancez une demande de certification dans l'application ;
- confirmez vos informations et scannez votre carte d'identité ;
- rendez-vous en mairie avec votre smartphone, votre carte d'identité et le QR code généré.

Une fois son identité confirmée, il est possible d'établir ou de résilier sa procuration de vote, sans passage en commissariat de Police ou gendarmerie, directement sur maprocuration.gouv.fr

Cette modernisation, déjà éprouvée avec succès lors des élections européennes et législatives de 2024, facilite largement l'accès au vote. Alors ne tardez pas : certifiez votre identité numérique France Identité et préparez votre procuration dès maintenant.

Les attributions du Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'assemblée des élus représentant les habitants de la commune.

Il a une compétence générale de droit commun pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.

Il se réunit au moins une fois par trimestre à la demande du maire, qui le convoque, et fixe l'ordre du jour.

Le Conseil municipal, à travers les délibérations qu'il adopte, met en place la politique de la commune.

Le Conseil municipal :

1. donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements ou lorsque cet avis est demandé par le représentant de l'État dans le département ;

2. procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

3. donne son avis, aux fins de les rendre exécutoires, sur les délibérations du Centre communal d'action sociale concernant, sous certaines conditions, un emprunt ou des travaux ;

4. émet des vœux sur des objets d'intérêt local ;

5. établit chaque année la liste des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la commission communale des impôts directs ;

6. entend, débat et arrête le compte du receveur municipal ;

7. décide de la création et de l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du représentant de l'État dans le département ;

8. arrête le compte administratif de la commune.

Le rôle du Conseil municipal

MAIRE

ÉLUS MUNICIPAUX

Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

FAVORISE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ACTION SOCIALE

ENTREPRISES, COMMERCES ARTISANAT

CRÈCHES PERSONNES ÂGÉES

DÉCEDE

DE L'AIDE AUX ASSOCIATIONS

VOTE

BUDGET COMMUNAL

APPROUVE

CRÉE

SUPPRIME

SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

GÈRE

LE PATRIMOINE COMMUNAL

PLAN LOCAL D'URBANISME

VOIRIE

ÉCOLES

JANVIER - FÉVRIER 2026

Draguignan magazine 7

Des aides pour votre logement

Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU), Dracénie Provence Verdon agglomération et la Ville vous aident à financer vos projets de rénovation.

Destiné aux propriétaires, copropriétaires et primo-accédants de logements de plus de 15 ans sur la commune, ce dispositif propose un accompagnement technique et administratif ainsi que des aides financières. Il vise à la réalisation d'un projet de rénovation de logements, de parties communes, de façades ou de toitures notamment. Pour ce faire, des équipes d'animations dédiées proposent une assistance gratuite et personnalisée. Cet accompagnement comprend :

- l'information et le conseil sur l'éligibilité du projet aux dispositifs et les financements possibles ;
- la définition du projet si besoin ;
- la réalisation de visites et de diagnostics techniques du logement ;
- le montage et suivi des dossiers de demandes de subventions auprès des partenaires financiers.

Les travaux pouvant faire l'objet d'aides financières, peuvent être de nature à :

- résoudre une situation de danger, d'insalubrité ou de dégradation ;
- maintenir à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- réaliser des économies d'énergie ;
- restaurer des parties communes (toiture, façade, etc.) ;
- procéder à un ravalement de façade.

En complément de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat, la commune souhaite aider financièrement les propriétaires ou futurs propriétaires à valoriser leur patrimoine et ainsi continuer à embellir le centre-ville pour un cadre de vie toujours plus agréable. Parallèlement, le permis de louer a été instauré sur le périmètre de l'OPAH-RU afin de lutter contre l'insalubrité et de garantir aux locataires un logement sain et sécurisant.

Deux opérateurs vous accompagnent

Pour mener à bien votre projet, deux équipes de professionnels sont missionnées pour vous accompagner gratuitement selon votre lieu de résidence. Ces accompagnements sont entièrement pris en charge par Dracénie Provence Verdon agglomération avec le soutien de la commune et de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat.

Si vous résidez en centre historique

CITÉMÉTRIE

4, avenue Lazare Carnot
les mardis et jeudis de 14h à 17h
04 22 56 00 59
opah-draguignan@citemetrie.fr

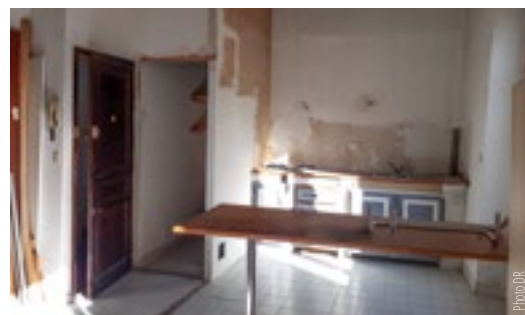
Si vous résidez hors centre historique

SOLIHA

04 23 36 00 82
habitat.dracenie@solihha.fr

Plus d'infos

Retrouvez les infos nécessaires sur
ville-draguignan.fr/mes-demarches/ameliorer-lhabitat-lopenh-ru



Appartement dans le centre ancien.



Le même appartement une fois rénové.



Façade rénovée, rue Cisson.

Un groupement de surveillance nocturne



Depuis décembre 2025, la Police municipale compte un groupe de surveillance nocturne. Un service de prévention et de régulation des activités de nuit.

Police municipale, de jour comme de nuit

Le groupe de surveillance nocturne est composé de 7 policiers municipaux, répartis en deux trinômes et complété par un chef d'équipe. Son planning d'intervention est ajusté au regard des besoins sur la commune et en fonction des saisons.

L'objectif est de réguler la vie nocturne, qu'il s'agisse des débits de boissons, des nuisances sonores ou encore de la sécurité routière. Le groupe de surveillance nocturne est en relation constante avec le Centre de supervision urbain, fonctionnant 24h/24 et 7j/7, ainsi qu'avec la Police nationale. En cas de danger, privilégiez l'appel au 17, car l'interconnexion entre services permettra l'intervention de l'équipe la plus proche.

Cet accroissement de la présence policière sur l'ensemble du territoire communal renforce la coopération entre Polices nationale et municipale, avec une attention particulière portée sur les quartiers prioritaires de la ville, dont la rue de Trans. Façonnée par l'histoire depuis le Moyen-Âge, la rue de Trans revêt un véritable intérêt architectural et patrimonial. Aujourd'hui en lien avec la place du Marché et les rues adjacentes du centre historique à proximité du parking du Tribunal judiciaire, la rue de Trans est un axe de circulation piétonne qui accueille des galeries d'art et des artisans. En outre, le poste annexe de Police municipale a été installé dans cette rue, au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence étudiante, ouverte en novembre 2024.

Les policiers municipaux assurent une présence 7j/7

- 14h à minuit, du 1^{er} octobre au 31 mars
- 17h à 3h du matin, du 1^{er} avril au 30 septembre

TRAVAUX

Un CCAS tout neuf

Les travaux d'aménagement du nouveau Centre communal d'action sociale, situé rue Juiverie, ont été achevés fin octobre après 10 mois de travaux.

Le projet portait sur la réhabilitation de bureaux existants. Les espaces ont été agrandis, les faux plafonds entièrement refaits, l'ensemble des menuiseries remplacées, l'électricité et la plomberie ont été renouvelées et des climatiseurs réversibles ont été installés. Désormais, le Centre communal d'action sociale aménage ses nouveaux locaux. De nouveaux bureaux seront installés, ainsi que tout le matériel nécessaire à leur bon fonctionnement, pour une ouverture au public courant février.
Coût de l'opération : 503 842 € TTC, subventionné à hauteur de 200 000 € par la Région et de 120 000 € par le Département.



Le futur centre de dialyse sera construit à proximité du Centre hospitalier de la Dracénie.

Un futur centre de dialyse

Des travaux de création d'un centre de dialyse au Centre hospitalier de la Dracénie ont débuté en janvier dernier. D'une surface totale de 2 000 m², cette conception vise à anticiper l'évolution des besoins de santé du territoire.

Porté par l'opérateur de soins Diaverum, ce centre de dialyse, constituera un outil de référence pour la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique sur le territoire. Il incarne une approche moderne de la santé, fondée sur l'investissement responsable, la qualité des soins, l'innovation clinique et un partenariat étroit avec l'hôpital public, au service des patients et des professionnels de santé.

Le centre de dialyse sera construit sur un terrain, dont une superficie de 296 m² a été cédée par la Ville et le Département à Diaverum pour un montant de 546 €. Réception des travaux prévue à compter de septembre 2027.



Terrain de foot à 8

Un terrain de foot à 8 a été construit d'août à novembre 2025 en lieu et place du stade Chatoux. Attendant au stade Raoul Brulat, il a été réalisé en gazon synthétique.

Le foot à 8 est une variante du football traditionnel où chaque équipe est composée de huit joueurs, y compris le gardien de but. Il est principalement pratiqué par les catégories d'âge d'U10 à U13. La pratique du foot à 8 se réalisait auparavant sur une moitié de terrain classique du stade Chatoux. La création de ce nouveau terrain permet de libérer le stade de foot à 11. Cet aménagement va profiter au Sporting club Draguignan, qui en retire notamment les bénéfices suivants :

- l'accueil de 60 licenciés supplémentaires ;
 - l'ouverture de nouveaux créneaux d'entraînement ;
 - davantage de rencontres entre les licenciés, favorisant le bien vivre ensemble du club.
- Coût global de l'opération : 652 000 € TTC, subventionné à hauteur de 200 000 € par le Département. Une demande de subvention a également été déposée auprès de la Fédération française de football pour un montant de 162 500 €.

De l'enrobé sur les routes

Les mois de novembre et de décembre ont été l'occasion de reprendre le revêtement du chemin Saint-Esprit, sur 150 m linéaires, et plus ponctuellement :

- dans le quartier Kennedy/Chabran ;
- sur la place de la Paix-Simone Veil ;
- sur le boulevard Léon Blum.

Ces opérations d'embellissement et de sécurisation des voies communales représentent un coût global de 63 300 € TTC, dont une partie est subventionnée par le Département.

Travaux en cours et à venir

Chemin de Font Clovisse, depuis janvier pour 10 semaines

Aménagement du terrain de Sainte-Barbe, depuis janvier pour 12 semaines

Chemin de la Sirène

Chemin de Saint-Jean de la Foux et intersection avec le chemin de la Motte



Création d'un cheminement paysager

Afin de lutter contre les passages indésirables, une clôture a été posée derrière le réfectoire de l'école primaire Marie Curie. L'occasion de créer un cheminement paysager.

Les services techniques de la ville ont réalisé un mur en pierre sèche afin d'embellir le site qui a été végétalisé. Coût global de l'opération : 4 668 € TTC.



Le modélisme en piste

En septembre dernier, la commune a mis gratuitement à disposition de l'association Dragon RC Modélisme une parcelle à proximité du skate park, et ce, afin d'encourager la pratique du modélisme électrique.

Le modélisme est une activité de loisirs consistant en la fabrication et le pilotage de modèles réduits, tels que des voitures, avions, bateaux, trains, etc. Afin de mettre en place cette activité, les services techniques de la ville ont réalisé une clôture en bois délimitant la piste, installé du mobilier, dont des tables et des poubelles de tri, et planté des végétaux. L'association, quant à elle, a créé la piste dédiée au modélisme. Coût de l'opération pour la ville : 17 340 € TTC.



Un espace pour vos chiens

Un parc à chien a été réalisé fin décembre sur l'avenue Jules Ferry, entre l'avenue Philippe Seguin et la place Ludovic Altieri.

Les services techniques ont posé une clôture afin de délimiter l'espace et ont ensuite procédé à sa végétalisation. Cet espace fournit un environnement sécurisé où les chiens peuvent se dépenser. Cette installation est en phase de test. Il convient aux propriétaires de chiens de maintenir le lieu propre et de veiller au ramassage des déjections de leur animal. Dans le cas contraire, le parc à chien sera supprimé. Coût de l'opération : 6 000 € TTC.

Opération de débroussaillage

Le chemin Saint-Michel a fait l'objet d'un débroussaillage en décembre dernier.

Cette opération vise à sécuriser la voie et à faciliter l'intervention des secours. Au mois de janvier, la ville est intervenue pour procéder à l'abattage et au démontage de gros sujets présentant un risque pour la sécurité des usagers. Coût de l'opération : 134 000 € TTC, subventionné à hauteur de 80 000 € par le Département.



Pour une route plus sûre

À la demande des Conseils de quartier, soutenus par la ville, le Département a réalisé un rond-point à l'intersection des avenues Maréchal Koenig, Maréchal Gallieni et du chemin de la Vallée de Gandy de septembre à décembre dernier.

Ce rond-point vise à pacifier les relations entre automobilistes et piétons. Il a vocation à apaiser les vitesses et présente désormais des passages piétons pour sécuriser la traversée des usagers. Deux arrêts de bus ont également été créés pour l'occasion. À terme, le rond-point sera végétalisé par le service Espaces verts de la ville, des points d'apport volontaire seront installés et la voie verte destinée aux piétons et aux vélos sera prolongée. Coût de l'opération : 427 000 € TTC, financé par le Département.

HANDBALL

Champions d'automne

À l'issue de la phase aller, les Dragons du Draguignan Var-Handball terminent leaders de la Nationale 1 Fédérale, après un match remporté contre Saran en décembre dernier.

Avec 7 victoires consécutives, un bilan de 10 victoires, 1 nul et 1 défaite, l'équipe s'installe en tête du classement avec 33 points. Derrière nos Dragons : Élite Val d'Oise / 29 pts et Folschviller / 27 pts. Rendez-vous le 14 février à la Maison des sports et de la jeunesse pour la reprise du tournoi contre Tremblay-en-France.



JEU PROVENÇAL

La coupe de France à Draguignan

À l'occasion de la coupe de France de jeu provençal, l'Association bouliste des clubs de Draguignan a décroché la première place en décembre dernier à Montauban.

Parmi les 950 clubs participant à cette compétition, la délégation dracénoise a su s'imposer en finale pour la première fois de ce championnat créé en 2023. Ce titre national par équipe, incluant obligatoirement une féminine, promeut l'esprit d'équipe et valorise le travail accompli par les joueurs et le club. Cette coupe de France vient s'ajouter aux titres de champion de France 3x3 et de France des Clubs décrochés par l'ABC Draguignan sur les trois dernières années au Jeu provençal. À venir, le Festival bouliste fera son retour en terres dracénoises du 13 au 17 mai. Comme à l'accoutumée, le concours des partenaires et les Nationaux open, féminin, et jeu provençal seront au rendez-vous.



SANTÉ

Le sport-santé pour tous

Les 176 adultes et seniors inscrits aux différents ateliers de renforcement musculaire proposés par la Ville ont profité d'un temps convivial en décembre dernier à la Maison des sports et de la jeunesse.

Les éducateurs sportifs animant les ateliers loisirs sport-santé ont proposé un événement festif. Une matinée dédiée au renforcement musculaire, avec un petit-déjeuner partagé à l'issue. L'ensemble des inscrits a ainsi pu profiter d'un temps convivial valorisant le sport-santé. Animés dans le cadre de la Maison sport-santé, ces ateliers permettent de faire découvrir le sport et ses bienfaits sur le bien-être et la santé.

Le programme est disponible sur ville-draguignan.fr/que-faire-a-draguignan/sports/activites-sportives-commune.



FOOTBALL

Belles victoires des féminines

L'équipe U13 Féminine Élite du Sporting club Draguignan accède au Niveau 1 pour la prochaine phase du Critérium U13F à l'issue de leur victoire contre le Sporting club Valois en décembre dernier.

Cette montée est le fruit du travail, de la discipline et de l'engagement des joueuses, mais aussi de l'investissement de l'ensemble de l'équipe du club. Cette accession récompense une première partie de saison pleine de progrès, de solidarité et de détermination.

DÉBROUSSAILLEMENT >

Les obligations légales de débroussaillage évoluent

Dans le Var, débroussailler son terrain et les abords de son habitation est une obligation. C'est aussi la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Depuis le mois de septembre, certaines réglementations ont évolué pour toutes les constructions situées en forêt ou à moins de 200 m d'un massif forestier.

Vous habitez en forêt ou à moins de 200 m d'un massif forestier ? Avant le 15 juin, tous les travaux de débroussaillage doivent être terminés et les déchets de coupe broyés ou évacués en déchetterie. Le brûlage n'est possible qu'en cas d'impossibilité de broyage et uniquement selon l'arrêté préfectoral sur les emplois du feu.

Pour rappel, la Ville organise un samedi par mois, de 9h à 12h, une collecte de déchets verts. Pour le début d'année 2026, les dates prévisionnelles sont les 14 février ; 14 mars et 11 avril.

Si vous avez des haies existantes :

- vérifiez qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique ;
- qu'elles sont à moins de 3 m des bâtiments ou d'autres plantations, taillez-les ou replantez-les ;
- favorisez des haies diversifiées composées d'essences locales moins inflammables, telles que le laurier-tin, l'arbousier ou encore le filaire.

En cas de présence d'arbres sur votre terrain, vérifiez leurs distances et leur hauteur d'élagage.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Environnement au 04 83 08 30 60 ou vous rendre sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/environnement-mes-demarches/debroussaillage/

Retrouvez l'arrêté préfectoral sur var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/Debroussaillage/ Debroussaillage-obligatoire-dans-le-Var

COMMUNICATION >

Suivez l'actualité de la ville

En raison du contexte de période électorale, le magazine habituellement distribué au mois d'avril ne paraîtra pas cette année. Pour ne manquer aucune actualité à Draguignan, n'oubliez pas de consulter les sites dédiés :

- ville-draguignan.fr
- openagenda.com/fr/ville-de-draguignan
- culture.dracenie.com

SÉCURITÉ >

Draguignan, ville résiliente 3 étoiles

À l'occasion de la cérémonie des Labels à Paris en novembre dernier, le Haut comité français pour la résilience nationale a remis le label Résilience France Collectivités pour la 7^e année consécutive à la Ville de Draguignan. La commune maintient son niveau 3 étoiles sur 4.

Ce niveau de label souligne l'excellent travail effectué par toutes les équipes de la ville qui contribuent à la sécurité, ainsi que la bonne coordination des actions menées dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS). Le forum a invité les participants à débattre sur les stratégies et les synergies de la Résilience territoriale, la manière de s'adapter au risque inondation et la recherche de solutions pour mobiliser les populations face aux risques majeurs. Dans ce cadre, la commune déploie actuellement un réseau de capteurs, implantés sur des points sensibles où le risque inondation est récurrent. L'objectif est de bénéficier d'un suivi hydrologique des inondations afin d'obtenir instantanément un état des lieux des principaux points de ruissellement du territoire. Ces outils de suivi en temps réel seront une aide à la décision précieuse pour mieux anticiper et adapter les actions à engager relevant de la sauvegarde de la population.

Harmoniser les voisins vigilants

Arrivé en avril 2025, le référent Voisins vigilants et solidaires a travaillé à une nouvelle sectorisation des communautés. Elles sont passées de 73 à 8.

Cette nouvelle répartition des communautés Voisins vigilants et solidaires aspire à davantage de clarté et permet de couvrir l'ensemble du territoire communal. Elles ont été découpées de sorte à être identiques aux 8 conseils de quartier de la ville.

Pour rappel, le dispositif Voisins vigilants et solidaires fonctionne sur la base du volontariat et accentue la coopération entre voisins, dans le but de réduire les infractions, telles que les vols ou les cambriolages, et d'encourager le bien vivre ensemble.

N'hésitez plus, engagez-vous sur ville-draguignan.fr/je-participe/rejoindre-les-voisins-vigilants

COMMERCE >

Le commerce, levier de dynamisation des centres-villes

La Ville et Dracénie Provence Verdon agglomération ont accueilli les chefs de projet et les représentants des communes engagées dans les dispositifs Action cœur de ville, Petite ville de demain et Villages d'avenir en décembre dernier à l'Hôtel de Ville. Une journée d'échange autour du commerce comme levier de dynamisation des centres-villes. L'objectif de cette journée a été d'échanger autour des méthodes, des outils et des stratégies à mettre en œuvre pour dynamiser les centres-villes par le commerce. Après une présentation de l'Observatoire des centres, une table ronde a permis d'évoquer les retours d'expérience et de proposer des pistes de développement pour imaginer les restructurations du centre-ville à horizon 2030. Ce partage d'expérience s'est également réalisé sur le terrain avec une visite du centre-ville de Draguignan.

Cette journée a été organisée et animée par le Secrétariat général pour les Affaires régionales Provence-Alpes Côte d'Azur et les Agences d'urbanisme du Var et des Bouches-du-Rhône.

ÉTAT-CIVIL >

L'État civil en chiffres

Naissances, décès, unions, nouveaux habitants... découvrons l'évolution de l'État civil dracénois en 2025.

Le nombre de naissances* enregistrées à Draguignan est en légère baisse comparé à l'an dernier avec 907 bébés en 2025 pour 922 en 2024. Le nombre de décès* est également en baisse. Alors que 805 personnes ont disparu en 2024, elles sont au nombre de 755 en 2025. Côté union, 2 mariages de plus ont été prononcés par rapport à 2024, tandis que 40 PACS de plus ont été célébrés, portant leur nombre respectif à 159 et 173 pour l'année 2025. Au niveau des listes électorales, les inscriptions s'élèvent à 1 261, soit 501 de moins qu'en 2024, en raison de l'absence de scrutin en 2025.

Top 5 des prénoms féminins	Top 5 des prénoms masculins
8 Louise 6 Giulia 5 Alba 5 Chloé 5 Inaya & Luna	10 Élio 8 Gabriel 7 Aaron 7 Ezio 6 Jules & Noah

* Les naissances et décès enregistrés sur la commune (hôpital, clinique...) concernent la population dracénienne.

ÉCOLOGIE >

Territoire engagé pour la transition écologique

L'Agence de transition écologique a décerné le label national Territoire engagé pour la transition écologique, niveau 2 étoiles à Dracénie Provence Verdon agglomération lors du salon des maires de novembre dernier. Cette distinction vient reconnaître une démarche engagée depuis 2021 par la collectivité en matière de transition écologique et énergétique. Plusieurs actions structurantes ont contribué à cette reconnaissance :

- décarbonation des transports publics, avec 92 % de véhicules à faibles émissions ;
- plan de mobilité simplifié, plan urgence eau et projet alimentaire territorial ;
- protection du territoire contre les inondations et les incendies ;
- création de la Fabrique des transitions et de la prospective, pour piloter la démarche de façon transversale ;
- mobilisation de la jeunesse et actions de sensibilisation.

Dracénie Provence Verdon agglomération vise l'obtention de la troisième étoile d'ici quatre ans, dans le cadre du Contrat d'objectif territorial (COT) en cours de préparation avec l'ADEME. Ce label s'appuie sur le référentiel européen European Energy Award et garantit une évaluation indépendante et homogène des engagements pris par les territoires.

HÉBERGEMENT >

Fermeture du village ukrainien

Après 3 ans d'activité, le centre d'hébergement d'urgence pour les déplacés ukrainiens a fermé ses portes le 31 décembre dernier, sur décision de l'État. Tout au long de l'année 2025, le Centre communal d'action sociale, en lien avec ses partenaires du territoire, a facilité le retour à l'emploi et l'accès à un logement pérenne pour l'ensemble des résidents du village ukrainien. Une solution a été trouvée pour tout le monde. De la même façon, les onze agents constituant l'équipe sur site ont été accompagnés pour garantir une continuité d'activité professionnelle.

La fermeture du village ukrainien s'est déroulée sans difficulté et dans les temps impartis par l'État. Les containers maritimes, faisant office de logements, ont été déposés entre fin janvier et début février. Une réflexion est actuellement en cours sur la destination future du site.

ENVIRONNEMENT >

Un mégot c'est du plastique

En janvier dernier, la ville a accueilli une rencontre de communes de la région dans le cadre de son partenariat avec Alcome. Des ateliers ont été menés autour de la lutte contre les mégots. Après la campagne de sensibilisation “Mon mégot où il faut”, Alcome informe sur la composition de ces déchets. Le filtre d'un mégot est composé de plastique, et non de coton ou de ouate, provoquant des conséquences durables sur l'environnement et la biodiversité. Jeté au sol, ce petit déchet met jusqu'à 10 ans à se dégrader et libère des substances nocives qui polluent durablement les sols, les cours d'eau, la mer, et l'océan. Une campagne relayée par la Ville. Pour lutter contre ce fléau, il est essentiel d'adopter les bons comportements, tels que jeter les mégots à la poubelle, dans un cendrier de poche ou de rue. Pour rappel, huit cendriers ont été installés en centre-ville en octobre dernier, toujours dans le cadre du partenariat entre la ville et Alcome. En outre, la ville distribue également des cendriers gratuits lors des événements qu'elle organise : prochainement au salon animal en ville ou lors des festivités d'été.

Découvrez Alcome sur alcome.eco/nos-missions

Le salon de l'animal en ville

À l'occasion de la deuxième édition du salon de l'animal en ville, rendez-vous le 9 mai de 9h à 16h30 au parc Haussmann, pour une journée de sensibilisation dédiée à la protection, au bien-être animal et à une meilleure cohabitation avec les animaux qui partagent notre environnement urbain.

Au programme cette année :

- des stands de découverte pour les enfants ;
- des ateliers ludiques de sensibilisation à la faune locale ;
- des rencontres et des moments d'échanges avec des associations spécialisées ;
- la remise des prix du concours photo organisé en amont. L'occasion d'admirer les plus beaux clichés animaliers et de rencontrer les photographes.

Cette journée conviviale, éducative et gratuite est ouverte à tous pour célébrer la place des animaux dans notre ville ainsi qu'encourager une cohabitation harmonieuse. Des nouveautés viennent enrichir cette nouvelle édition pour une ambiance familiale, pensée pour petits et grands.

CITOYENNETÉ >

Dessine-moi la laïcité

Dans le cadre d'un concours organisé par la Fédération des œuvres laïques, les enfants du périscolaire Marcel Pagnol élémentaire ont dessiné la laïcité. Leur affiche a été présentée en novembre dernier au sein de l'établissement.

Cette affiche a également été proposée lors d'une journée dédiée à la laïcité en décembre au Luc, avec une remise des récompenses à l'issue.



LAURÉAT >

Guillaume Girard récompensé

Guillaume Girard, artisan pâtissier, a remporté le 2^e prix pour la plus belle réalisation de pompe à l'huile en novembre dernier. Le trophée lui a été remis ce 12 décembre à la boulangerie Paul et Ginette.

Ce concours avait pour objectif la valorisation des produits vendus en boulangerie et surtout de promouvoir le savoir-faire des boulangers.

Organisé par le syndicat des patrons boulangers et boulangers-pâtisseries du Var, ce concours s'est déroulé au Cannet-des-Maures. Le jury était composé de 9 membres et présidé par Rodolphe Couston, meilleur ouvrier de France boulangerie 2023 et parrain de tous les boulangers de France.





Au plus près des familles

Le Centre communal d'action sociale œuvre avec son réseau de partenaires en faveur des familles rencontrant des difficultés. Il accompagne aussi bien les enfants vers la réussite que les parents dans leur rôle.



Un programme pour réussir

Piloté par le Centre communal d'action sociale (CCAS), le Programme de réussite éducative (PRÉ) mobilise des professionnels pour proposer un suivi personnalisé et des actions adaptées aux besoins spécifiques de chaque enfant. L'objectif est de favoriser leur épanouissement et leur réussite en renforçant l'égalité des chances.

Le PRÉ est un dispositif mis en place pour accompagner les enfants et les adolescents de 2 à 16 ans confrontés aux difficultés scolaires, sociales ou familiales susceptibles de perturber leur parcours éducatif. Il s'adresse prioritairement aux jeunes issus des quartiers prioritaires et repose sur une approche individualisée et globale, impliquant l'enfant, sa famille et différents acteurs locaux (éducation, santé, social, culture et sport).

Dans le cadre des objectifs de santé et de bien-être, un projet sport pour tous est en cours de déploiement, au regard des besoins recensés pour les 11-15 ans. Outre la promotion d'une activité physique régulière, ce programme contribue au développement personnel des enfants et propose un lieu de partage et de découverte. L'engagement auprès des jeunes et des familles se traduit par le développement de nouvelles initiatives et des partenariats stratégiques avec :

- le Rugby club Draguignan et le Sporting club Draguignan, qui ont permis aux jeunes de découvrir les valeurs du sport collectif, de l'engagement et du respect à travers des ateliers réguliers ;
- le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, en approfondissant l'accompagnement personnalisé des enfants et en mettant en place des actions conjointes pour le suivi des parcours individuels. Parallèlement, l'Éducation nationale a lancé le Programme d'accompagnement spécifique. Cette initiative optimise la collaboration entre les équipes éducatives et le PRÉ pour un suivi adapté et de qualité.

Les chiffres clés du Programme de réussite éducative



106
parcours individualisés
en 2025



91,89 %
des situations sont issues
des Quartiers prioritaires de la ville



39,25 % de filles
60,75 % de garçons



Âge des enfants en parcours :
21,51 % maternelle
61,29 % primaire
15,05 % collège
2,15 % lycée

LES PRESCRIPTEURS

3,74 % Paramédical

5 % Département

5,5 % Services municipaux

6,5 % Familles directement

16 % Associations

67 % Éducation nationale



Un contrat pour apprendre

L'analyse des besoins sociaux effectuée en 2020-2021 et le diagnostic concernant la lutte contre le décrochage scolaire et le soutien à la parentalité ont conduit à la création d'un Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Le CLAS fonctionne en deux groupes : 12 enfants du CP au CM2 ; 12 enfants de la 6^e à la 3^e. Ce dispositif a pour objectif de :

- renforcer l'accompagnement des élèves en difficulté avec une ouverture sur les ressources culturelles et sociales de l'environnement proche ;
- valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie et leur capacité de vie collective ;
- accompagner les parents dans leur rôle et dans le suivi de la scolarité de leurs enfants ;
- tisser des liens avec les établissements scolaires.

Le CLAS est porté par le Centre communal d'action sociale et financé par la CAF du Var.

Un rendez-vous pour toute la famille

Organisé pour la deuxième année consécutive en octobre dernier, le Festi'familles est né de la volonté d'offrir aux familles une action concrète pour renforcer la communication avec leur enfant au travers de jeux éducatifs et de stands d'informations.

Porté par le CCAS, en partenariat avec la CAF du Var et l'ensemble des acteurs du réseau parentalité de la Dracénie, le Festi'familles répond pleinement aux besoins du territoire :

- renforcer les liens parents-enfants ;
- accompagner et soutenir la parentalité ;
- encourager la coéducation et le travail en réseau.

Gratuit et ouvert à toutes les familles, l'événement a réuni 1 068 participants, venus découvrir des espaces d'information, poser leurs questions aux professionnels présents, et partager un moment privilégié en famille. Le Festi'familles confirme ainsi son rôle essentiel : créer du lien, soutenir les parents et renforcer la dynamique collective au service des familles dracénoises.



Les réalisations du budget participatif



Les projets lauréats du budget participatif 2024 ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Au nombre de cinq, il s'agit du chantier aménagé vers l'école Jacques Brel, des aires de jeux au parc Haussmann et au skate park, des trompe-l'œil en centre historique et d'une micro-forêt au parc Chabran.

De l'art au centre historique

À l'occasion des fêtes de fin d'année, deux trompe-l'œil artistiques ont été installés rue de l'Observance. L'objectif est de réenchanter le centre historique, tout en valorisant son architecture et les métiers anciens. Les trompe-l'œil ont été réalisés sur des plaques de bois modulables, par des artistes du Quartier des Arts. Ils sont destinés à habiller des vitrines commerciales aujourd'hui inoccupées.

Des aires de jeux pour les enfants

À fin de répondre aux besoins des familles, des aires de jeux pour les 0-6 ans ont été installées au parc Haussmann et au skate park. Le parc Haussmann a également profité d'une ombrière pour protéger les enfants du soleil en période estivale.

Faciliter l'accès à l'école Jacques Brel

Régulièrement emprunté par beaucoup de parents et d'enfants, un petit sentier situé entre l'école et l'avenue de la Grande armée a été aménagé. Il est désormais praticable plus aisément.

En avant les jeunes pousses

Dans le cadre de l'opération "En avant les jeunes pousses", les enfants inscrits aux accueils de loisirs et le public ont initié la plantation de la micro-forêt en décembre dernier au parc Chabran.

La micro-forêt a pour objectif de créer ou de restaurer un écosystème forestier, en 20 à 30 ans au lieu de 100 à 200 ans. Il s'agit ici de développer la végétalisation en milieu urbain afin de lutter contre les îlots de chaleur et favoriser le développement de la biodiversité. Son expérimentation en milieu méditerranéen est rare et très peu documentée. Ce projet est donc l'occasion d'initier une démarche innovante et de tester des solutions de renaturation par amendement des sols, issues notamment de la permaculture.

Les nouveaux commerces à Draguignan

AROME ◇ Bar à vin - Vente de vin à emporter



41 place Cassin
06 30 44 58 16
@ arome_cave

LA BOUTEILLE ◇ Caviste



185 avenue du Général de Gaulle
04 83 73 41 16

LA MAISON DRACÉNOISE ◇ Brasserie



32 place Cassin
04 98 09 55 82
f La-Maison-Dracenoise

LOREN-B ◇ Prêt à porter



22 boulevard Clemenceau
f loren-b
@ loren_b_mode

LUDI'DRAGUI ◇ Jeux - Jouets



43 rue des Allées d'Azémar
06 66 38 42 62
f LudiDragui

MAISON AMORIA ◇ Onglerie - Extension de cils



7 allées d'Azémar
07 65 15 83 83
f Maison Amoria
@ maison_amoria

Et en 2026...

Pour rappel, les projets lauréats du budget participatif 2025 sont :

- la réhabilitation des jets d'eau ludiques aux parcs Haussmann et Chabran ;
- la création d'un terrain de beach-volley ;
- l'installation de voiles d'ombrage à l'école des Marronniers.

Ils seront réalisés au cours de l'année 2026.

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

Après de nombreuses années d'engagement au service de notre ville, nous avons pris la décision de ne pas nous représenter aux prochaines échéances électorales de mars prochain.

Au fil des années, nous avons mené ensemble des combats essentiels pour Draguignan, souvent aux côtés d'associations et d'habitants profondément attachés à la qualité de vie de notre ville. Nous avons alerté, proposé, résisté, avec constance et sincérité, parfois face à des orientations que nous jugions contraires à l'intérêt général.

Nous nous sommes opposés à la reconversion de l'ancienne carrière de la Granégone en un vaste site de traitement des déchets inertes du BTP, alors qu'il ne devait répondre qu'aux besoins locaux ou intercommunaux.

Nous avons défendu l'école Frédéric Mireur, menacée de fermeture dans le cadre d'un projet mené sans prise en compte suffisante des attentes des parents et des riverains.

Nous avons voté contre l'implantation d'une unité de pré-traitement et de valorisation des déchets ménagers (PTE) à l'Est de la ville, au cœur d'une zone urbanisée, un projet engagé sans réelle concertation et sans principe de précaution.

Nous avons dénoncé les dérives d'un urbanisme trop permissif, générant densification excessive, conflits d'usage, dégradation du cadre de vie et déséquilibre du développement communal.

Nous avons aussi porté la voix de nos associations sportives, confrontées à des équipements vieillissants, parfois inadaptés, malgré un vivier important de licenciés et un engagement remarquable de bénévoles qui font vivre le sport local au quotidien.

Nous avons alerté sur la fermeture régulière des urgences de notre hôpital public, menaçant l'accès aux soins pour nos familles, nos aînés et nos enfants.

Nous avons enfin souligné la dégradation du cadre de vie et l'installation d'une insécurité persistante, liée notamment à la présence de publics en errance.

Autant d'enjeux que de prises de position, toujours assumées, trop souvent minoritaires, mais guidées par une seule exigence : l'intérêt général et l'avenir de Draguignan. Enfin, nous tenons à rappeler que le projet que nous portions en 2020 a souvent vu certaines de nos propositions reprises, parfois dans l'urgence, dans les projets municipaux. Une reconnaissance implicite que ces idées étaient en adéquation avec les besoins de notre territoire et les attentes de ses habitants.

Aux côtés de nos autres collègues du groupe “Draguignan, plus loin ensemble”, Mathieu puis Frédéric - nous avons appris à travailler avec méthode et rigueur. Nous ne nous sommes jamais résignés.

Nous faisons le choix d'un temps de recul, non comme une fin, mais comme une étape pour renforcer et prolonger notre engagement envers Draguignan.

De cette période d'opposition, parfois qualifiée de “traversée du désert politique” pour certains, nous avons pour notre part essayé de la surmonter par le travail, la discrétion et l'humilité. Notre seule volonté a toujours été d'apporter de nouvelles idées et de redonner à notre ville une identité forte. Pour l'instant, nous choisissons de mettre notre engagement entre parenthèses, un temps salvateur pour nous recentrer et regagner l'énergie nécessaire au service de tous. Notre attachement à cette ville demeure intact et inébranlable.

Merci à toutes et tous pour votre confiance, votre soutien et votre amitié. Servir Draguignan a été durant toutes ces années un honneur et un véritable privilège.

Jean-Bernard Miglioli
Christine Villelongue
René Dies
Camille Diquelou
Jean-Daniel Santoni
christine.villelongue@ville-draguignan.fr

“Génération Draguignan”

Le groupe Génération Draguignan a pris la décision de ne plus produire d'article dans la rubrique réservée à l'opposition pendant la période pré-électorale.

Philippe Schreck
Député du Var
Conseiller municipal

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

FIN DE MANDATURE

Cette mandature arrivant à son terme, par voie de conséquence, ceci est notre dernière tribune pour l'exercice en cours. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus en partageant les mêmes visions pour l'avenir de Draguignan, et bien au-delà, tous les Dracénoises et Dracénois pour leur **bienveillance**. Bien évidemment ma gratitude s'adresse prioritairement à toutes les colistières et tous les colistiers de la liste **“Draguignan Plus Loin ensemble”**, sous la présidence initiale de Mathieu Werth que je salue. Je remercie également la liste **“Mieux dans ma ville”** et ses membres, Jean-Bernard, Christine, Camille, Jean-Daniel. Nous avons pu mettre ensemble en place une opposition pertinente dans une ambiance apaisée et constructive.

A titre personnel, je tiens également à exprimer ma gratitude envers les personnes qui nous ont fait confiance au travers de leurs bulletins de votes. En tant qu'opposition **très largement minoritaire**, il était impossible de présenter un bilan plus exhaustif. Néanmoins, nous étions présents auprès du groupe **“Mieux dans ma ville”** pour défendre les intérêts des Dracénois, avec des **succès** sur certains **projets lourds de conséquences**.

Cela reste pour moi une expérience riche en découvertes. Effectivement, cela m'a permis de mieux appréhender la complexité de la gestion d'une commune de cette strate avec des intérêts collectifs et individuels qui s'affrontent. J'ai néanmoins pu côtoyer de belles personnes. Par contre, après une carrière longue à servir notre pays sous l'uniforme, j'ai acquis un certain nombre de valeurs qui ont forgé ma personnalité. Je pensais tout naturellement les retrouver au sein de nos collectivités locales. La réalité est toute autre et c'est bien dommage. Au moment du bilan, c'est peut-être l'une de mes plus grandes désillusions.

Au regard de la bataille fortement politisée, par les formations politiques nationales, qui se profile pour les prochaines élections municipales, ainsi que du manque de perspectives, j'ai décidé de ne pas réitérer mon engagement dans le cadre des élections municipales de 2026. Pour autant, je continuerai à m'investir pour défendre les idées qui me tiennent à cœur et à contribuer, à ma manière, au développement de notre ville. Encore merci pour votre confiance et votre soutien. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente continuation.

Avec toute ma reconnaissance.
Frédéric Renaud
Draguignan Plus Loin ensemble

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Dans le cadre de la période pré-électorale, le groupe de la majorité municipale a fait le choix de ne pas publier de tribune.

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-dragnignan.fr**
- **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-dragnignan.fr**
- **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 7 FÉVRIER AU 25 AVRIL 2026

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 31/01 au 7/02	Pharmacie PEYROT	Centre Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 7 au 14/02	Pharmacie DES HELLÈNES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 14 au 21/02	Pharmacie CARNOT	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 21 au 28/02	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 28/02 au 7/03	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 7 au 14/03	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 14 au 21/03	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 21 au 28/03	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 28/03 au 4/04	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin Saint-Jaume	04 94 68 13 51
Du 4 au 11/04	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mourès	04 94 67 15 70
Du 11 au 18/04	Pharmacie PEYROT	Centre commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 18 au 25/04	Pharmacie DES HELLÈNES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.

Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés.

Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00**

Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Dragnignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Dragnignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-dragnignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Dragnignan
Édition N° 79 - Janvier - Février 2026

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Dragnignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Véloso
Agenda : Bettina Fradcourt
Photos : Marta Szczesniak
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Creamania - 83440 Callian
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil
04 94 60 31 31
Affaires scolaires
04 94 60 20 38
Animation
04 94 60 31 59
Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
Communication
04 94 60 31 66
Documentation archives
04 94 60 20 07
Domaine public
04 94 60 20 88
Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
Environnement
04 94 60 20 83
État civil
04 94 60 31 01
Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
Guichet familles
04 94 60 20 24
Nettoyement
04 94 60 20 87
Petite enfance
04 94 60 20 55
Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
Ressources humaines
04 94 60 31 31
Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
Vie et réseaux divers
04 94 60 20 63
CULTURE
Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
HDE du Var
04 83 95 34 08
Maison du bourreau
04 94 47 72 86
Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
Musée des Beaux-Arts
04 98 10 26 85
Musée des ATP
04 94 47 05 72
Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
ORGANuGAMMusEum
04 94 84 54 31
Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes
04 94 68 27 00
Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre
administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police
nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la
prévention des difficultés des
entreprises - Consultations
gratuites le 3^e jeudi de chaque
mois. Chambre de commerce et
d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC
(aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales
ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270

CONNECTEZ-VOUS À LA VILLE

[www ville-dragnignan.fr](http://www.ville-dragnignan.fr)
[f ville.dragnignan](https://www.facebook.com/ville.dragnignan)
[@ ville_dragnignan](https://www.instagram.com/ville_dragnignan)
[in ville-de-dragnignan](https://www.linkedin.com/company/ville-de-dragnignan)

Villes et Villages Fleuris

Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Dragnignan

Papier recyclé

Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.

À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Dragnignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-dragnignan.fr/dragnignan-magazine.

[f ville.dragnignan](https://www.facebook.com/ville.dragnignan)
[@ ville_dragnignan](https://www.instagram.com/ville_dragnignan)
[in ville-de-dragnignan](https://www.linkedin.com/company/ville-de-dragnignan)

UN MÉGOT, C'EST DU PLASTIQUE

Jeté par terre, il contamine nos sols.
**Le filtre en plastique peut mettre
jusqu'à 10 ans à se dégrader,
impactant la faune et la flore*.**



**#MonMégot
Où Il Faut**

Pour arrêter de fumer, Tabac info service : l'appli, le site, le 3989**

**Tabac info service est un service de Santé publique France, du ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Assurance Maladie.
Service gratuit + prix d'un appel local.